

2017-2022

Programme de législature du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 1^{er} novembre 2017

Introduction

Nuria Gorrite

Présidente du Conseil d'Etat

Le programme de législature: sens et méthode

- **Pacte gouvernemental**
- **Synthèse d'une vision politique partagée, appuyée sur les constats de l'organe de prospective**
- **Présentation axée sur les nouvelles actions pour préparer le canton à l'avenir**
- **Donner un cadre et une direction aux réformes à conduire**

Des transformations inédites et rapides

- **Une situation de croissance très favorable mais fragile**
- **Des risques d'exclusion sociale et de rupture**
- **Atteintes à l'environnement parfois irréversibles et des risques accrus**

Pour une prospérité durable et partagée

- **Garantir la compétitivité, s'assurer qu'elle profite à tous**
- **Assurer la cohésion sociale et faire respecter les règles communes**
- **Préserver l'environnement et les ressources naturelles**
- **Réussir la transition numérique**

Finances et relations extérieures

Pascal Broulis

Conseiller d'Etat

Compétitivité cantonale – finances – constructions

- **Mettre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 la feuille de route RIE III dans toutes ses composantes sociales et fiscales**
 - Comme adopté par 87,12% de oui en vote populaire en 2016
 - En anticipation du Projet fiscal 17 de la CH
 - ***Action du Programme de législature influençant fortement la Planification financière (voir partie suivante)***
- **Adapter la fiscalité des personnes physiques**
 - En augmentant la déduction fiscale pour frais de garde
 - En examinant les enjeux de l'imposition de la fortune, notamment dans un environnement à taux de rentabilité bas
- **Poursuivre les grands projets et les simplifications administratives**
 - HEP; Campus santé et C4; Vortex; Synathlon; Unil (11 projets en vue à Dorigny, au Biopôle, Bugnon)
 - Déployer «Plateforme 10» en mutualisant les prestations des trois musées; réorganiser Rumine; valoriser les sites et musées romains avec Avenches comme point fort
 - Revoir les standards de construction de l'Etat / focus sur les économie d'énergie - Moderniser les pratiques, formalités et processus dans une optique de facilitation

Santé et action sociale

Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat

Santé et action sociale

- **Faire face au vieillissement de la population et adapter le système de soins:**
 - Renforcer la médecine à domicile
 - Simplifier l'organisation régionale des soins
 - Contribuer à contenir le coût par assuré LAMal
- **Augmenter la réinsertion socio-professionnelle:**
 - Stimuler l'embauche de chômeurs de 50 ans et plus en fin de droit: objectif d'un millier d'emplois de durée déterminée dans les secteurs public et privé
 - Renforcer la stratégie d'insertion des jeunes: viser la création d'un millier de places de stages et d'apprentissage dans les secteurs publics et privés
 - Déployer les unités communes ORP- CSR
- **Concrétiser le volet social de la RIE III, notamment:**
 - Augmenter les allocations familiales
 - Renforcer les subsides à l'assurance-maladie: plafonner à 10% le poids des primes sur le budget des ménages
 - Renforcer la protection des travailleurs vulnérables

Infrastructures et ressources humaines

Nuria Gorrite

Conseillère d'Etat

Evolution des modes de vie

- **Numérique:** accompagner la transition pour qu'elle profite au plus grand nombre
- **Mobilité:** relier les régions pour mieux relier les gens
- **Evolution des modes de vie:** favoriser l'harmonie entre vie familiale et activité professionnelle

Economie, innovation et sport

Philippe Leuba

Conseiller d'Etat

Innovation, agriculture et sport

- **L'innovation comme force de frappe**
 - Investissement de 75 millions sur 10 ans pour le renforcement du tissu économique (clean tech, innovation)
 - Création d'une Fondation vaudoise de l'Innovation: attirer des compétences pour transformer les start-up en sociétés de croissance sur sol vaudois

- **Un secteur agricole/vinicole dynamisé**
 - Création d'un pôle agricole pour la formation, la recherche et l'innovation: préparer l'agriculture à ses nouveaux défis (ouverture des marchés, changements climatiques)
 - Création d'une marque territoriale ancrée sur une identité vaudoise forte

- **Un écosystème sportif moteur**
 - Exploitation du dynamisme de la place sportive vaudoise, unique au monde
 - Renforcement des compétences d'excellence en particulier dans l'enseignement et les nouvelles technologies

Formation, jeunesse et culture

Cesla Amarelle

Conseillère d'Etat

Formation, jeunesse et culture

- **Renforcer la formation professionnelle** (duale et en école) et le soutien à la **certification des acquis professionnels (point du PL 1.1)**
- **Développer l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation** dans l'ensemble du système de formation (point du PL1.3)
- **Elargir l'offre culturelle** au travers de nouvelles réalisations significatives pour le canton (point du PL 2.9)

Territoire et environnement

Jacqueline de Quattro

Conseillère d'Etat

Territoire et environnement

- **Elaborer un Plan climat cantonal** centré sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de CO₂
- **Réaliser une politique intégrée de gestion des ressources naturelles** (forêts, sols, eau, sous-sol, biodiversité)
- **Assurer la mise en application de la LAT**, au travers du Plan directeur cantonal et de la LATC, **et renforcer la conduite et la coordination des projets d'agglomération**

Institutions et Sécurité

Béatrice Métraux

Conseillère d'Etat

Institutions et Sécurité

- **Lutter contre la radicalisation et les extrémismes violents**
 - Affirmer les valeurs démocratiques et d'égalité des droits et protéger l'enfance et la jeunesse contre les dérives sectaires ou religieuses
 - Un réseau interdisciplinaire d'alerte, d'analyse et de prise en charge des cas à risque
 - Une coordination renforcée de tous les acteurs et une formation policière adéquate

- **Lutter contre la surpopulation carcérale, les risques de récidive et favoriser la réinsertion sociale**
 - Construction d'infrastructures pénitentiaires + des structures flexibles
 - Une prise en charge adéquate des personnes détenues
 - Recrutement et formation des personnels nécessaires

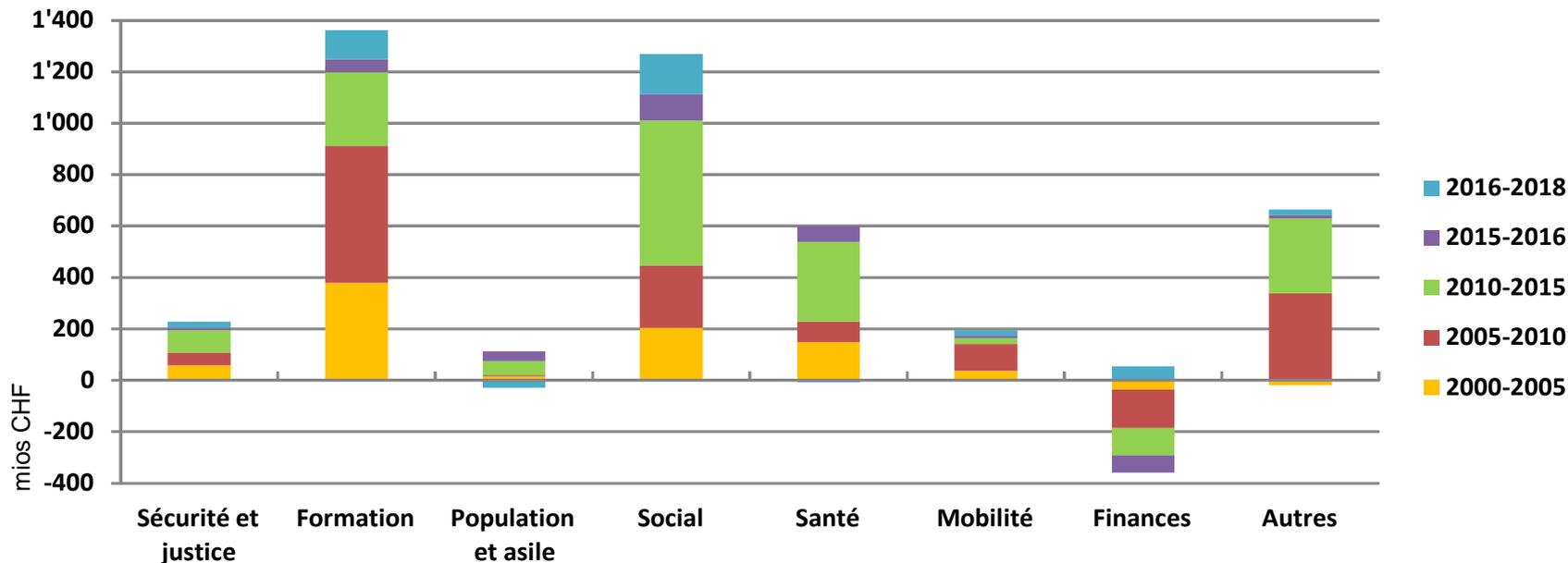
- **Renforcer les institutions**
 - Des chantiers législatifs : droits politiques, communes + Solution concertée pour la (haute-) surveillance des autorités judiciaires
 - Encourager les jeunes à participer à la vie publique
 - Soutenir les fusions de communes

Planification financière 2019-2022

Pascal Broulis

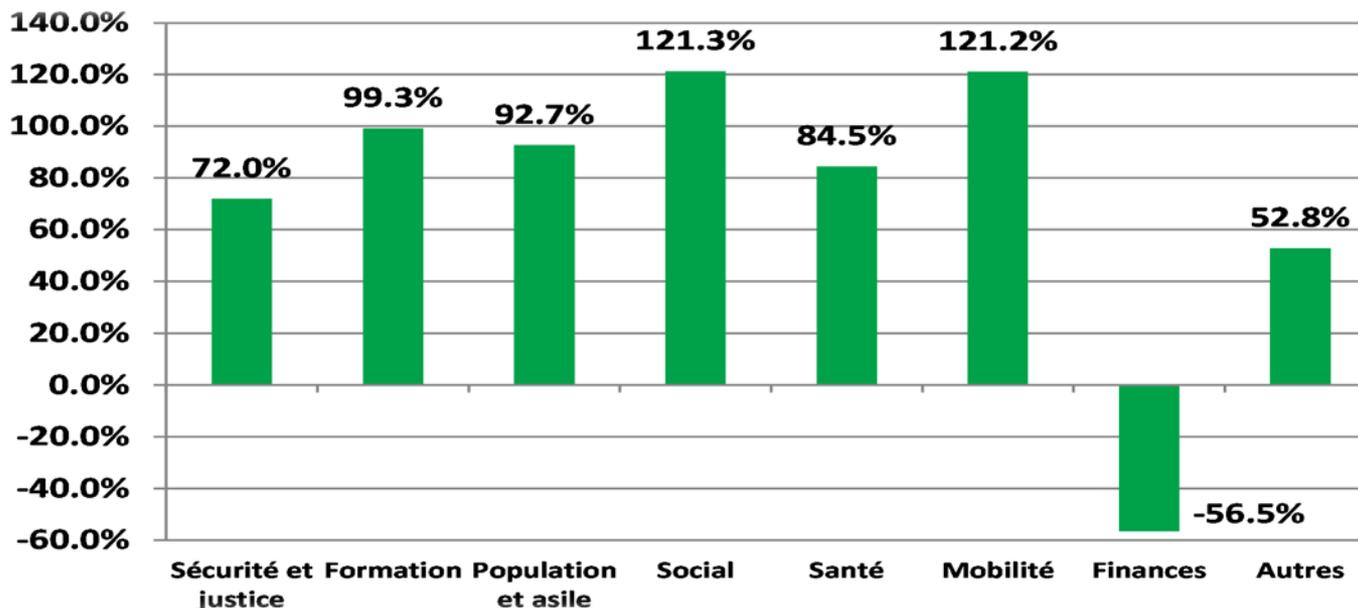
Conseiller d'Etat

Croissance des charges 2000-2018 (en mios CHF)



- **Amplitudes de croissance très contrastées par secteur d'activités:**
 - évolutions conséquentes dans la formation, le social et la santé
 - moins importantes pour la sécurité/justice, la population/asile et la mobilité
- **Baisse des charges financières (intérêts, amortissement, péréquation), permettant d'allouer des moyens à d'autres missions prioritaires de l'Etat**

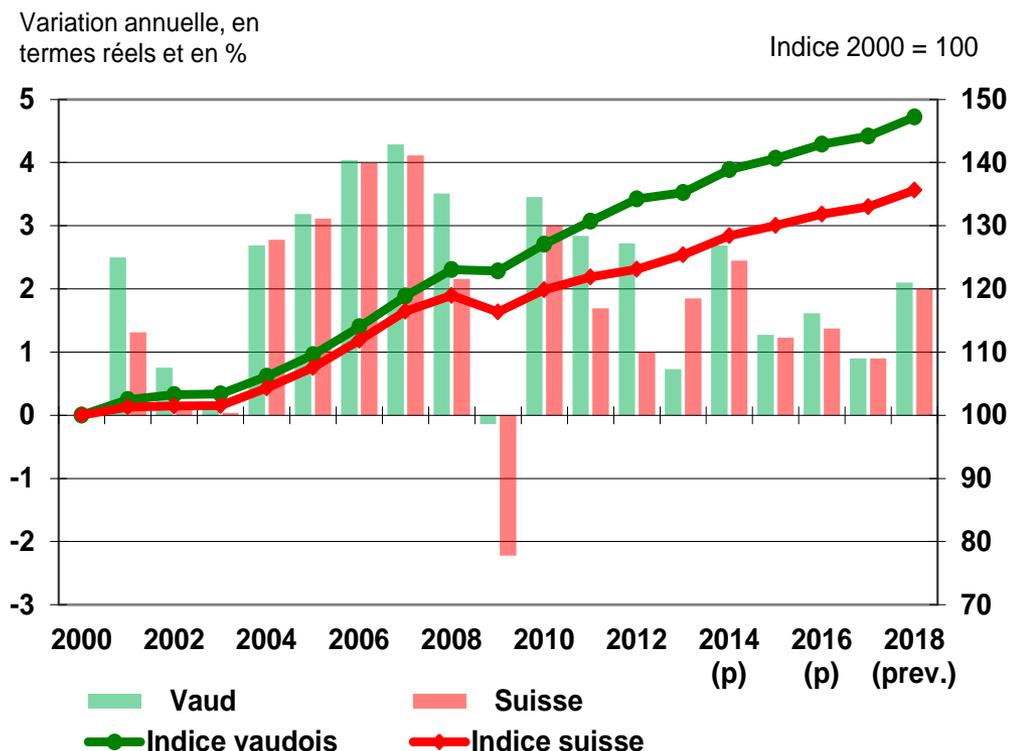
Croissance des charges 2000-2018 (en %)



- **Période 2000-2018, croissance globale de 5,4 à 9,5 mrds, soit +75% environ:**
 - hausses relatives plus élevées dans le social et la mobilité (+121%)
 - que pour la sécurité/justice, la formation, la population/asile et la santé (+72 à 99%)
- **Même période, augmentation de la population 616 à 803'000 habitants, soit +30%**
- **Évolution permettant d'absorber la croissance démographique, mais aussi de répondre aux enjeux sociaux, de formation, de santé et de mobilité**

Évolution économique 2000-2018 (PIB)

Produit intérieur brut, Vaud et Suisse, 2000-2018



- **Prévision 2017 revue à la baisse: croissance du PIB de +0.9%**
- **Croissance prévue pour 2018: PIB suisse +2% et vaudois +2,1%**
- **Croissance économique vaudoise plus dynamique que la Suisse, mais tendance à un alignement ces dernières années**

Sources: VD (Créa octobre 2018) ; CH (SECO, données et prévisions de septembre 2017).

Objets précédents à fortes conséquences financières sur la planification 2019-2022

- **Loi et décret de 2013, recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat:**
 - 1,44 mrd versé jusqu'en 2020
 - plus effets sur les intérêts et financement de la rente-pont AVS, +0,5% taux de cotisation employeur
- **2013, accord sur les relations financières entre l'Etat et les Communes:**
 - notamment nouvelle répartition de la croissance de la facture sociale 2/3 Etat et 1/3 communes
 - rééquilibrage 752 mios en faveur des communes
- **2014, publication par le Conseil d'Etat de sa Feuille de route fiscale et sociale relative à la RIE III:**
 - bases légales adoptées par le GC en 2015 et par le peuple vaudois en 2016.
 - effets annuels à terme pour l'Etat 270 mios
- **Dès 2011, montée en puissance des dépenses d'investissements:**
 - notamment lancement de grands projets de construction
 - moyenne annuelle brute 775 mios sur 2019-2022
 - plus coûts pérennes induits au budget ordinaire de l'Etat

Hypothèses de la planification financière 2019-2022

- **Base projet de budget 2018**
- **Pour les revenus:**
 - indexation annuelle +2% pour les impôts et la majorité des autres revenus
 - intégration des effets financiers de la Feuille de route RIE III vaudoise (confirmation des effets fiscaux annoncés dans l'EMPD de juin 2015)
- **Pour les charges:**
 - intégration de la croissance des moyens alloués au personnel, à la santé, au social, etc, ainsi que des montants liés à des engagements
 - intégration des effets financiers du protocole d'accord avec les communes
 - calcul des intérêts et amortissements à partir des investissements et prêts planifiés ainsi que des versements relatifs à la recapitalisation CPEV
 - intégration des effets financiers de la Feuille de route RIE III vaudoise, et notamment de son anticipation en 2019
 - maintien des autres charges au niveau du budget 2018

Transition RIE III vaudoise 2019-2020

- **Entrée en vigueur du projet PF 17 attendu en 2020 ou 2021 au plan fédéral**
- **Dans un environnement international complexe et concurrentiel, besoin de maintenir l'attractivité du canton, de soutenir l'emploi et les familles**
- **Mise en œuvre confirmée en 2019 de la Feuille de route RIE III vaudoise:**
 - réduction du taux d'imposition des entreprises ordinaires à 13,79% net
 - mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages
- **Par conséquent, absence pour une ou deux années:**
 - de la compensation fédérale (94 mios par an)
 - du revenu fiscal supplémentaire des sociétés à statut spécial (34 mios par an)
- **Pour pallier le défaut de moyens induit par cette anticipation:**
 - écriture de bouclage 2 x 128 mios dans le cadre des comptes 2017
- **Autres effets financiers de la mise en œuvre RIE III vaudoise confirmés**

Priorités politiques de la planification 2019-2022

- **Mesures du Programme de législature:**
 - enveloppe 40 mios à l'horizon 2022 pour le financement des mesures
 - arbitrage annuel du Conseil d'Etat dans le cadre du budget
- **Programme de renforcement de la diversification du tissu économique:**
 - investissement 75 mios sur 10 ans (1/3 GreenTec, 2/3 diversification et innovation)
 - effets sur les revenus 60 mios à l'horizon 2022
- **Processus de priorisation budgétaire:**
 - réexamen des charges lors du processus budgétaire
 - effets 70 mios en 2022, en soutien à la maîtrise des charges
- **Examen des revenus non fiscaux:**
 - optimisation des taxes et autres revenus non fiscaux
 - effets 20 mios en 2022
- **Amélioration de l'efficacité des prestations:**
 - simplifications administratives, effets 10 mios

Planification financière 2019-2022

En mios	2018	2019	2020	2021	2022
- Revenus de la planification financière	9'529	9'726	9'916	10'113	10'315
- Charges de la planification financière	9'529	9'710	9'943	10'187	10'417
Résultat primaire	0	16	-27	-74	-101
En mios	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat primaire	0	16	-27	-74	-101
RIE III : baisse taux cantonal		-309	-181	-181	-181
RIE III : soutien au pouvoir d'achat		-41	-56	-53	-58
- dont :					
a) subvention compl. FAJE		-5	-12	-17	-22
b) subsides LAMal (net)		-22	-22	-22	-22
c) subvention "santé et sécurité des travailleurs"		-1	-1	4	4
d) autres modifications de la LI en lien avec RIE III		-14	-22	-19	-19
RIE III : équilibrage des ressources		128	0	0	0
Mesures du Programme de législature		-10	-20	-30	-40
Programme de renforcement de la diversification du tissu économique		10	30	40	60
Processus de priorisation budgétaire		30	45	60	70
Examen revenus non fiscaux		5	10	15	20
Amélioration de l'efficienne des prestations		10	10	10	10
Résultat planifié :					
si (-) vote GC à majorité absolue (art. 164 al. 2 Cst-VD)	0	-162	-189	-213	-221

Respect des dispositions constitutionnelles

En mios	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat planifié	0	-162	-189	-213	-221
Amortissements	185	220	228	240	245
Respect (+) ou non respect (-) de l'art. 164 al. 3 Cst-VD	185	58	39	27	24

- **Absorption peu probable en une seule année de la baisse des revenus et de l'augmentation des charges induites par la Feuille de route RIE III**
- **Pour cette raison, excédent de charges planifié sur l'ensemble de la période**
- **Déficits attendus et déjà annoncés dans les planifications précédentes, toutefois atténués à l'aide des mesures politiques adoptées pour 2019-2022**
- **Engagement du Conseil d'Etat au respect de l'article 164 al. 3 Cst-VD (maintien du déficit au-dessous des amortissements, soit «petit équilibre»)**

Évolution des revenus et des charges

	2018	2019	2020	2021	2022
Evolution de l'ensemble des revenus planifiés *)	2.48%	0.6%	2.2%	2.2%	2.3%
Evolution de l'ensemble des charges planifiées	2.48%	2.3%	2.4%	2.4%	2.3%

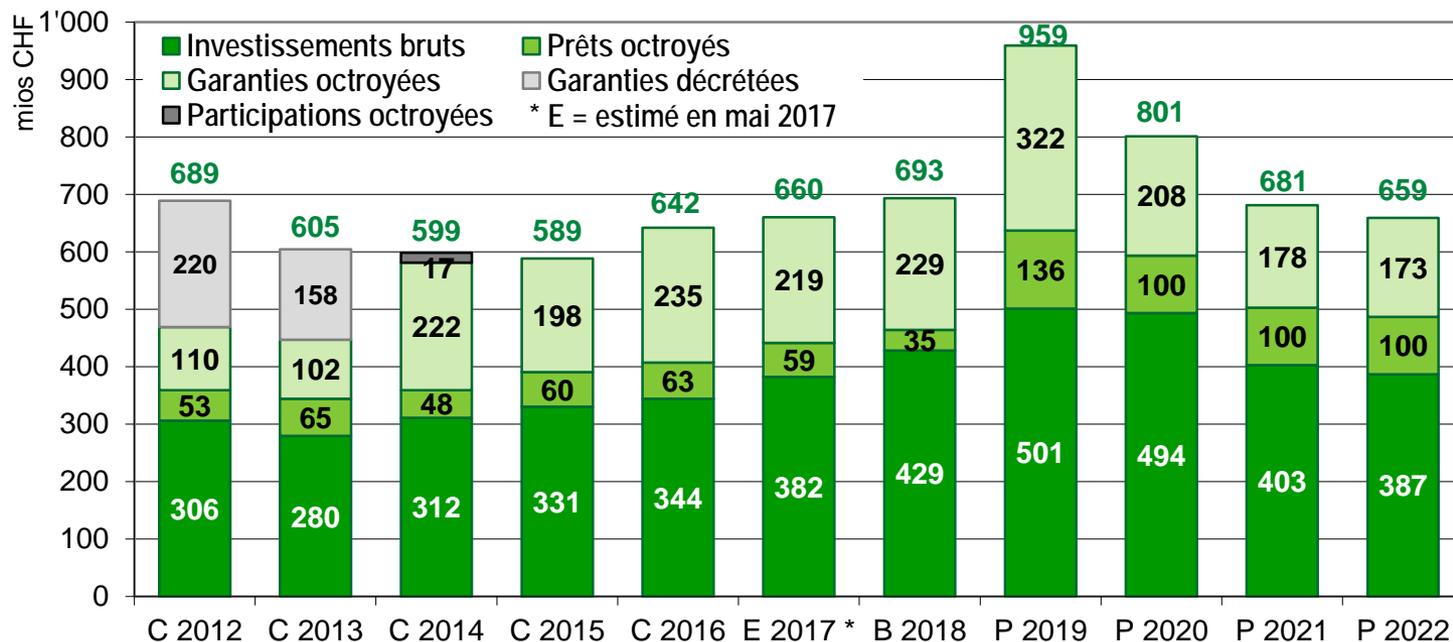
*) 2019 : effets RIE III

- **Globalement, croissance des revenus et des charges planifiés pour 2019-2022 comparable au projet de budget 2018**
- **Croissance des revenus prévue en 2019 affaiblie par la baisse du taux d'imposition des bénéficiaires des personnes morales:**
 - taux légal vaudois 8% en 2018 et 3.33% en 2019, soit taux net global (canton, communes et IFD) de 20.95% en 2018 à 13.79% en 2019
- **Stricte maîtrise des charges condition nécessaire durant cette législature au passage délicat pour les finances publiques de la mise en œuvre de la RIE III**

Évolution des investissements

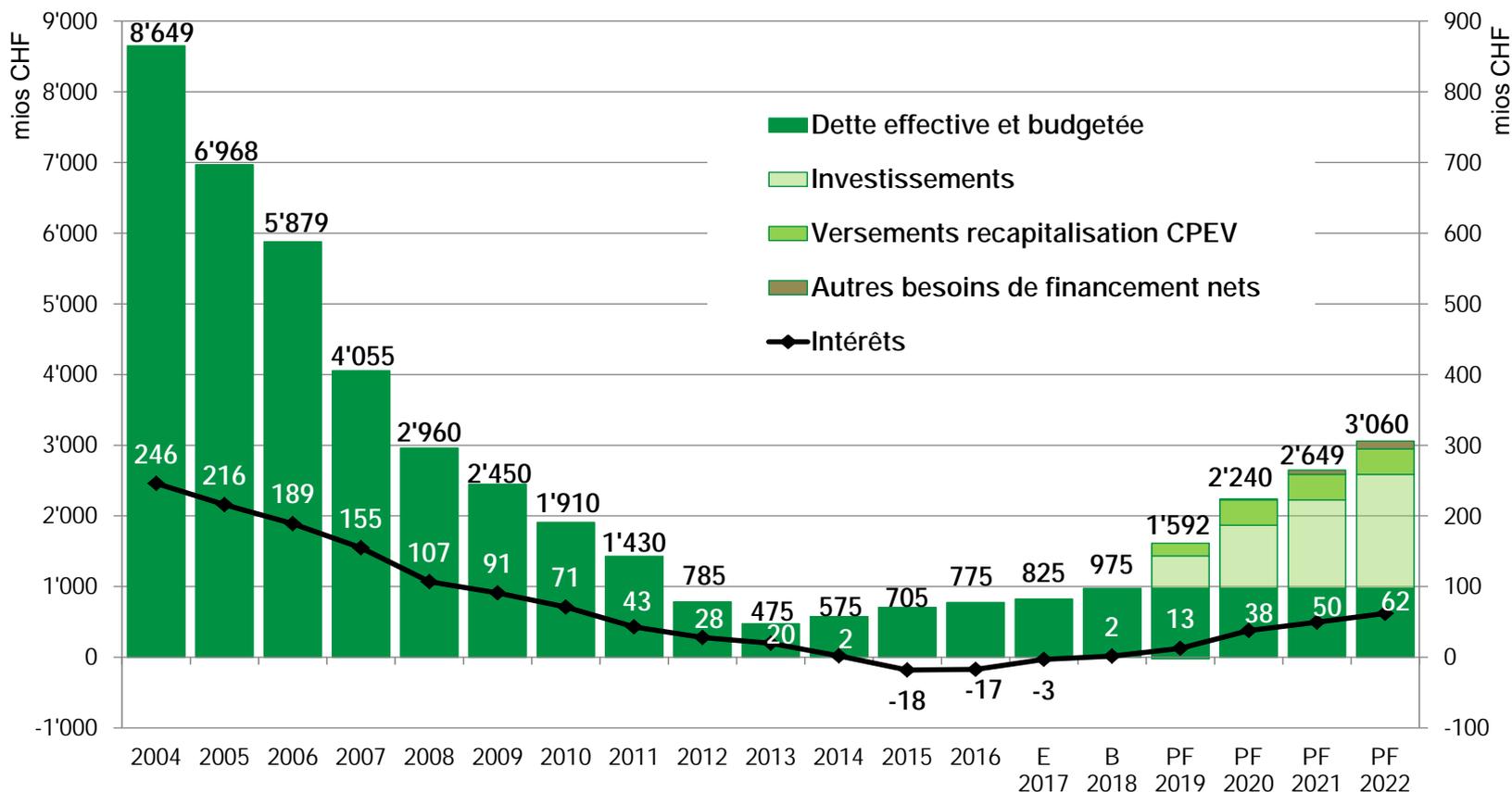
- **Investissement global dans l'économie VD au budget 2018: 693 mios**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 429 mios
 - nouveaux prêts octroyés 35 mios
 - nouvelles garanties 229 mios

- **Plan d'investissement 2019-2022: moyenne 775 mios par an**
 - stable par rapport au budget 2017 (2018-2021), avec un pic en 2019



Évolution de la dette et de la charge d'intérêts

- **Dette nette:** calcul technique, variation du résultat en fonction des comptes annuels et des investissements effectifs
- **Taux d'intérêts:** hypothèse retenue 3% pour la construction de la planification



Risques et incertitudes

Effets sur le fonctionnement courant de l'Etat (en mios CHF)		Montant du risque
Recettes fiscales selon évolution de la situation économique	+/- 60 mios par pourcentage de variation sur la base du budget 2018	60
Inflation	1% d'inflation = +42 mios nets sur la masse salariale de l'administration cantonale et des institutions subventionnées	42
Projet fiscal 17	Incertaines sur l'année de mise en vigueur du nouveau projet fédéral : surcoût de 128 mios par année de retard	128
RPT péréquation des ressources	Evolution des propres paramètres VD et en fonction des autres cantons / Variation de +/- 5 pts de l'indice des ressources (indice 2018 VD : 99.6 pts)	60
Programme stabilisation 2017-2019 des finances fédérales et prochain programme 2018-2020 annoncé	Estimation globale pour Vaud	30
Initiative cantonale pour le remboursement des soins dentaires	Coût de l'initiative pour l'Etat en tant qu'employeur. Rappel : contre-projet du Conseil d'Etat en février 2017	20
Migration	Conséquences budgétaires à moyen terme de la problématique actuelle de l'asile et des coûts sociaux	non défini
Subsides à l'assurance-maladie	Impacts de la mise en œuvre du nouveau modèle de subside complémentaire de la Feuille de route RIE III, des augmentations des primes de l'assurance-maladie et des déductions fiscales en lien avec la LAMal (initiative «Une baisse d'impôts pour la classe moyenne».)	non défini